

Termes de référence pour la réalisation d'une étude *benchmarking* des bonnes pratiques en gestion integral du cycle de l'eau, notamment par rapport aux eaux pluviales, dans des contextes urbaines en Méditerranée.

1. Titre de l'Étude

Étude benchmarking sur les bonnes pratiques en gestion du cycle de l'eau, notamment par rapport aux eaux pluviales, dans des contextes urbaines en Méditerranée et son applicabilité à la ville de Gabès en Tunisie.

2. Introduction

La présente mission s'inscrit dans le cadre d'assistance technique que le réseau MedCités offre à ses membres afin d'améliorer la gestion de la ville et renforcer les capacités techniques et politiques des communes pour la prise des décisions informées et l'implémentation des projets urbains. En plus, elle s'inscrit dans le cadre de la [Stratégie de Développement Urbain 2030 de la ville de Gabès](#) qui a été récemment approuvée comme guide des actions futures des acteurs de la ville. La Stratégie, reconnaît que la région de Gabès souffre d'un stress hydrique accru, et a pu identifier l'optimisation de la gestion des eaux et l'amélioration de leur qualité comme une des finalités du volet environnemental (F.9) ayant des objectifs auxquels cette assistance technique prétend contribuer:

- F.9.1. Restaurer les ressources hydriques souterraines et conserver leur qualité
- F.9.3. Lutter contre les forages illicites
- F.9.4. Développer et exploiter les ressources en eaux non conventionnelles
- F.9.7. Réaménager, maintenir et mettre à niveau l'infrastructure hydraulique
- F.9.8. Adopter la technique de la recharge artificielle des nappes profondes

Dans le cadre de cette assistance technique, MedCités, en partenariat avec la Commune de Gabès, le projet TADAEEM (USAID Tunisia Accountability, Decentralization, and Effective Municipalities Project), IDE-E et le Centre de Transfert de Connaissance de MedCités en Tunisie, s'engage à accompagner la Commune dans l'amélioration du processus de prise de décisions relatives à la gestion intégrée du cycle de l'eau. Cette assistance technique se basera sur les données apportées relatifs à la définition de la politique de l'Eau de la Municipalité de Gabès, en train de s'élaborer dans le cadre du projet TADAEEM, et contribuera à la fois à la préparation d'une intervention urbaine, financée par le même projet, par rapport à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, et la mise en place des dispositifs

de récupération, de drainage et canalisation, et également de filtrage et de valorisation afin de préserver la ressource en eau et optimiser sa gestion.

Objectifs de l'assistance technique :

Objectif général : Améliorer et optimiser la gestion du cycle de l'eau afin de faire face aux pressions hydriques de la ville.

Spécifiques:

- Renforcer les capacités des cadres techniques et politiques de la ville de Gabès pour la prise de décisions relatives à la gestion intégrée du cycle de l'eau.
- Analyser et partager des expériences internationales innovantes susceptibles d'être d'intérêt pour la ville de Gabès.
- Contribuer à la préparation d'un projet innovant d'amélioration de la gestion du cycle de l'eau, à financer par TADAEEM.

3. Objectif concret de la mission

La présente mission se compose de deux parties :

1. La réalisation d'une étude de benchmarking des initiatives Méditerranéennes sur l'amélioration de la gestion du cycle de l'eau en contexte urbain.

Le benchmarking incorporera les thèmes suivants :

- approches et politiques de gestion intégrée du cycle de l'eau dans le contexte urbain;
- mesures pour la recharge artificielle des nappes phréatiques en milieu urbain ;
- mesures contre le ruissellement et les inondations ;
- exploitation des ressources en eaux non conventionnelles ;
- techniques de lutte contre l'imperméabilité urbaine et mesures des filtrations des eaux pluviales (notamment phytoremédiation).

Il est recommandé que entre 3 et 5 fiches de bonnes pratiques soient présentés pour chaque thématique. Cette liste est indicative et sera validée avec l'expert retenu et les parties prenants en lien avec cette mission.

L'étude vise à analyser les principaux défis liés à la gestion du cycle de l'eau au milieu urbain en Méditerranée et les pratiques et mesures innovantes, mises en place dans les villes Méditerranéennes, avec un potentiel de replicabilité à la ville de Gabès. Le rapport doit contenir une partie descriptif des défis et une partie analytique des solutions déjà implementées ailleurs, qui contient la description, solution technique, conditions préalables, replicabilité et fonds d'information. En plus, une partie propositive des solutions pour la ville de Gabès sera produite et annexée lors de la finalisation de la prestation numéro 2.

L'objectif de cette étude est d'inspirer la prise des décisions par rapport à mise en place des mesures pertinentes pour améliorer la gestion des ressources hydriques de la ville, y compris le cadre normative et interventions municipales directes et les interventions d'autres acteurs ayant des compétences dans le cycle de l'eau.

2. L'organisation d'un atelier de réflexion, animé par l'expert retenu pour cette mission, afin de présenter les résultats de l'étude benchmarking et promouvoir un débat avec les principaux acteurs en gestion de cycle de l'eau de la ville de Gabès par rapport aux interventions concrètes à mettre en place, notamment dans le cadre du projet TADAEEM. Le débat devra apporter sur les pratiques les plus intéressantes et avec potentiel de replicabilité à la ville de Gabès, y compris une priorisation des actions, qui seront par la suite intégrées dans un plan d'action approfondi, à élaborer par le projet TADAEEM de USAID en concertation avec les différents stakeholders pendant l'année 2019. Suite à l'atelier une note compréhensive sera préparée par le prestataire de service par rapport aux futures projets d'amélioration de la gestion du cycle de l'eau dans la ville de Gabès (minimum cinq projets). L'atelier aura lieu au plus tard le 15 décembre.

En plus, le Prestataire de service s'engage à participer à la mission de partage des expériences entre les acteurs de la ville de Gabès et une ville méditerranéenne, membre du réseau MedCités. Son rôle dans cette mission, de 3-4 jours de travail, est l'accompagnement des représentants de la ville de Gabès et la participation aux débats qui devront alimenter l'atelier de réflexion et consolider les idées des projets. Le Secrétariat Général de MedCités sera responsable de l'agenda et de l'organisation logistique de cette mission qui aura lieu pendant le mois de novembre 2018 et prendra en charge des coûts associés.

4. Prestations demandées et produits attendus de la mission

Le prestataire de service s'engage à mener à terme cette mission d'étude et à réaliser les prestations suivantes :

- Réunion de lancement pour la définition du contenu de rapport benchmarking
- Proposition de sommaire et méthodologie du rapport benchmarking
- Présentation du rapport préliminaire de benchmarking
- Participation à la mission d'échange des expériences organisée par MedCités
- Elaboration de la méthodologie de l'atelier de réflexion
- Animation de l'atelier de réflexion
- Présentation des fiches compréhensives des projets à implementer
- Présentation du rapport final de benchmarking

Les **livrables** de la mission sont :

- Méthodologie et sommaire de rapport benchmarking
- Rapport préliminaire de benchmarking, comprenant une section sur les défis sur la gestion du cycle de l'eau en milieu urbain méditerranéen et une section de présentation extensive et analytique des bonnes pratiques et innovations pertinentes avec potentiel de replicabilité à la ville de Gabès (aprox. 50 pages).

- Méthodologie de l'atelier de réflexion
- Rapport final de benchmarking, qui complètera le rapport préliminaire avec au minimum 5 fiches de projets retenus par la ville de Gabès en indiquant les objectifs, contexte d'intervention, description de l'action, acteur porteur et acteurs impliqués, résultats attendus, budget et durée indicatifs.

Tous les livrables du projet seront présentés en langue française.

Le Prestataire de service sélectionné devra se coordonner avec les porteurs du projet et le Comité de Pilotage.

5. Prestations demandées et produits attendus de la mission

Le prestataire de service s'engage à mener à terme cette mission d'étude et à réaliser les prestations suivantes :

- Réunion de lancement pour la définition du contenu de rapport benchmarking
- Proposition de sommaire et méthodologie du rapport benchmarking
- Présentation du rapport préliminaire de benchmarking
- Participation à la mission d'échange des expériences organisée par MedCités
- Elaboration de la méthodologie de l'atelier de réflexion
- Animation de l'atelier de réflexion
- Présentation des fiches complètes des projets à implémenter
- Présentation du rapport final de benchmarking

Les **livrables** de la mission sont :

- Méthodologie et sommaire de rapport benchmarking
- Rapport préliminaire de benchmarking, comprenant une section sur les défis sur la gestion du cycle de l'eau en milieu urbain méditerranéen et une section de présentation extensive et analytique des bonnes pratiques et innovations pertinentes avec potentiel de replicabilité à la ville de Gabès (approx. 50 pages).
- Méthodologie de l'atelier de réflexion
- Rapport final de benchmarking, qui complètera le rapport préliminaire avec au minimum 5 fiches de projets retenus par la ville de Gabès en indiquant les objectifs, contexte d'intervention, description de l'action, acteur porteur et acteurs impliqués, résultats attendus, budget et durée indicatifs.

Tous les livrables du projet seront présentés en langue française.

Le Prestataire de service sélectionné devra se coordonner avec le porteurs du projet et le Comité de Pilotage.

6. Structures de coordination et méthodes de travail

Les porteurs du projet sont : l'association MedCités en tant que responsable pour la gestion de l'assistance technique, et la Commune de Gabès, en tant que responsable technique pour la correcte réalisation de la mission.

Le Comité de Pilotage sera mis en place avec la participation des porteurs du projet, un représentant du projet TADAEEM de USAID et toute autre représentant des acteurs en lien avec la gestion du cycle de l'eau (ONAS, SONEDE etc) que la Commune de Gabès juge utile, afin de valider la conformité de la prestation aux présents TdR et suivre l'exécution de la mission. Ce comité se chargera de mettre à la disposition du Prestataire toute information et moyens nécessaires pour l'accomplissement de sa mission.

Le Prestataire de service interviendra sous la supervision de MedCités et de la Commune de Gabès, en tant que promoteur du projet et responsable technique respectivement, et veillera tout au long de sa mission à intervenir en concertation étroite avec tous les partenaires et acteurs locaux et nationaux, en coordination avec la Commune de Gabès.

Le Prestataire de service s'engage par ailleurs à participer à toutes les réunions locales en rapport avec l'objet de la mission et à se rendre disponible, en fonctions des besoins, pour toute intervention nécessaire au niveau local.

7. Qualifications

- Cette prestation de service s'adresse aux personnes physiques ou morales, qui ont la pleine capacité d'agir et ne sont pas soumis à l'interdiction de recruter.
- Cette mission nécessitera l'intervention d'un expert en gestion du cycle d'eau en milieu urbain en Méditerranée, préférablement avec expérience internationale.

8. Présentation des offres

Les soumissionnaires sont invités à présenter les suivantes pièces :

A) Le dossier administratif, composé de :

- l'original des termes de références dûment signé et paraphé sur toutes les pages par le soumissionnaire ;
- les pièces justifiant de son existence légale (certificat d'immatriculation fiscale et/ou Registre du commerce) ;

B) Le dossier technique, composé de :

- Une note technique sur la méthodologie et le déroulement de la prestation ;

- Une note technique sur les moyens humains affectés à la prestation (jour/personne) ;
- les CV de(s) l'expert(s), intervenant dans le projet mentionnant clairement ses références en relation avec la présente mission.

C) L'offre financière.

9. Procédure de sélection

La sélection du Prestataire de services se réalisera après évaluation de la proposition technique et de l'offre économique présentées, selon les critères suivants.

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de références, en se basant sur les critères d'évaluation et du système de notation suivants :

▪ **Conformité du dossier administratif et technique aux termes de références (20 points)**

Conforme	20 points
Partiellement conforme	10 points
Non conforme	0 points

▪ **Expérience professionnelle (20 points)**

Plus 10 ans	20 points
Disposer entre 5 et 10 ans	10 points
Moins de 5 ans	5 points

▪ **Références techniques par rapport aux projets similaires (20 points)**

Disposer de plus 5 références	20 points
Disposer entre 3 et 5 références	10 points
Disposer de moins de 3 références	5 points

La proposition économique (50 points) sera évalué, sur le montant total de l'offre en Hors Taxes, selon les critères suivantes :

Proposition la moins disant	50 points
Deuxième proposition moins disant	30 points
Troisième proposition moins disant	10 points
Reste des propositions	0 points

L'offre qui reçoit le score total plus haut sera sélectionnée.

Une fois l'évaluation effectuée, les candidats peuvent être convoqués à un entretien personnel, qui peut se faire par voie télématique, afin de vérifier les informations détaillées dans le curriculum vitae et d'évaluer les aspects liés aux compétences professionnelles.

MedCités assurera l'égalité de traitement des soumissionnaires et gardera les offres confidentielles.

10. Rémunération et modalités de paiement

L'association MedCités s'engagera à payer au Prestataire de Services un maximum de 8000€ (toutes taxes comprises, sauf si le soumissionnaire a son domicile fiscal en Espagne, le montant maximal étant alors de 9680 € TVA comprise) sur présentation de facture et présentation et validation des livrables selon l'échéancier suivant :

Facture No. 1 : 60% sur la présentation et après approbation de livrables : a) méthodologie et sommaire de l'étude, b) rapport préliminaire de benchmarking et c) méthodologie de l'atelier de réflexion

Facture No.2 : 40% sur présentation et après approbation du rapport relatif aux résultats de l'atelier y compris les fiches projets (rapport final).

Les taxes locales ou nationales du Prestataire seront pris directement par le Prestataire de Services à l'exception de si le soumissionnaire a son domicile fiscal en Espagne pour ce qui sera appliqué à la législation fiscale en vigueur en matière de retenue de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF).

Le délai de paiement de la facture sera: virement bancaire 30 jours après la date de présentation de facture et validation des livrables (les détails du compte bancaire doivent être détaillés). Un certificat de résidence fiscale en cours de validité devra être apporté lors de l'acceptation de la mission.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront partagées (SHA dans la codification bancaire).

Les dépenses de déplacement et hébergement de le Prestataire de service pour son assistance à la mission internationale d'échange de connaissances ainsi que pour l'atelier de restitution du travail à Gabès seront couvertes par MedCités. La remuneration comprendra toute autre dépense de déplacement relative à la réalisation de cette mission.

La législation fiscale en vigueur à la date des présents termes de référence sera appliquée.

MedCités peut exiger des informations sur le Prestataire de Services pour se conformer à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement des impôts conformément aux dispositions légales de son pays.

11. Obligations du Prestataire de Services

Il est rappelé que le Prestataire est tenu par une obligation de moyens et agit au nom de l'association MedCités. Il doit donc exercer ses fonctions conformément aux règles en vigueur dans sa profession et en se conformant à toutes les données acquises dans son domaine de compétence.

Il reconnaît que l'association MedCités lui a fourni des informations complètes sur ses besoins et les exigences à respecter.

Le Prestataire s'engage à respecter les règles de visibilité et communication du projet qui lui seront indiquées par l'association MedCités.

12. Responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne peut être mise en cause qu'en cas de manquement à ses obligations. En outre, l'association MedCités ne peut pas l'invoquer dans les cas suivants:

- s'il n'a pas fourni au Prestataire de Services un document ou des informations nécessaires pour le service,
- en cas de force majeure ou d'autres causes indépendantes de la volonté du Prestataire de Services.

13. Paternité et propriété de l'œuvre

La propriété et la paternité du travail couvert par la présente enchère appartiennent à MedCités et la Commune de Gabès. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue et sans limitation temporelle ou territoriale, doit avoir l'autorisation et indiquer MedCités et la Commune de Gabès en tant que propriétaires de l'étude.

14. Clause de confidentialité

Les informations auxquelles le Prestataire de Services a accès pour le développement de l'objet du service de cette enchère, à condition qu'elles ne soient pas classées comme publiques, doivent être de nature confidentielle et ne peuvent être utilisées pour d'autres activités que celles prévues dans le présent service. Dans le cas où une utilisation particulière de l'information soulève des doutes quant au respect de la présente clause de confidentialité, le Prestataire de service doit, dans tous les cas, demander le consentement de MedCités et la Commune de Gabès.

15. Durée et résiliation du service

La durée du service et les tâches à exécuter seront à partir de la date de l'acceptation de l'offre jusqu'au 21/12/2018.

Le service peut être résilié avant la date mentionnée ci-dessus par l'une des parties pour des raisons objectives avec un préavis d'un mois. Si le service est résilié sans préavis d'un mois par l'association MedCités, le Prestataire de Services sera rémunéré avec la partie proportionnelle d'un mois de service à compter de la date de notification. Si le service est résilié sans préavis d'un mois du Prestataire de Services, l'association MedCités déduira un mois de service des montants en attente de paiement.

16. Soumission des offres

La soumission des offres doit être envoyée à MedCités par e-mail à contact@medcities.org au plus tard à la date et l'heure indiquées dans le délai ci-dessus. Aucune offre ne sera acceptée après la date de soumission.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES OFFRES: 23 octobre 2018 23:59 (GMT +2)

MedCités peut demander des informations supplémentaires par rapport à la proposition dans le cas de concepts peu clairs. Si tel est le cas, les soumissionnaires dont les soumissions nécessitent des précisions devront répondre.

Barcelone, 10 octobre 2018